

Brouillon de dossier d'habilitation

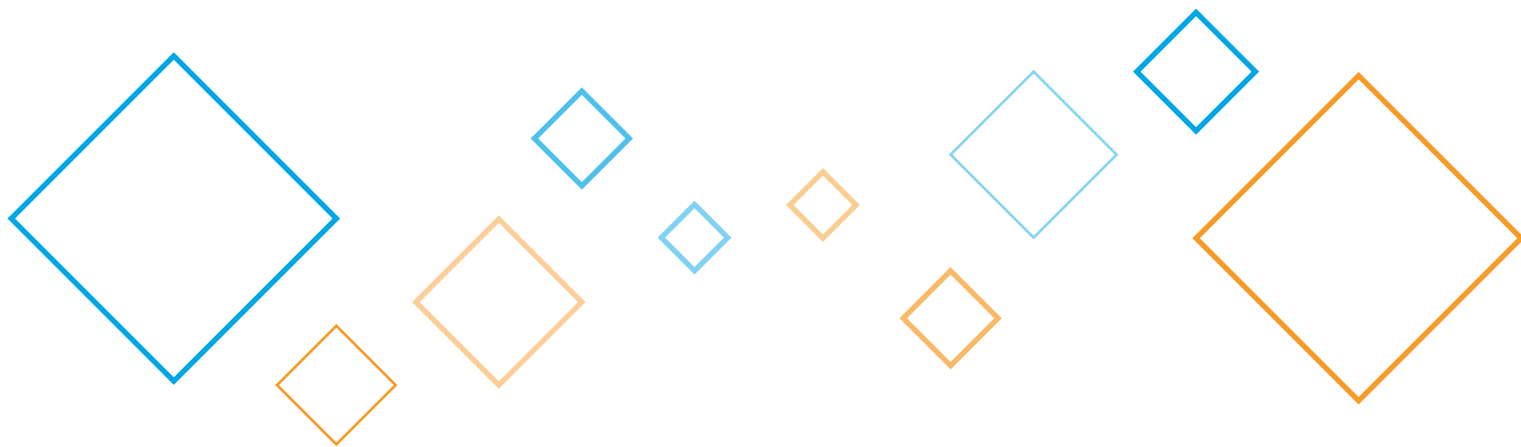
L'habilitation est accordée pour une année scolaire

Dans quel cas compléter ce document ?

Vous êtes un groupe de jeunes âgé·e·s de **11 à 17 ans** et vous avez des projets plein la tête ? Il n'est jamais trop tôt pour agir : comme 10 000 autres jeunes en France, passez à l'action en montant votre Junior Association ! **Pour créer votre Junior Association, vous devez déposer un dossier de demande d'habilitation en ligne via le site www.juniorassociation.org**. Le dossier complet comportera les engagements respectifs, la fiche diagnostic APAC, la cotisation. Vous devrez rencontrer votre Relais Départemental·e.

Le processus d'habilitation permet à la commission de mieux comprendre vos projets, vos envies, votre organisation collective etc. Rien de plus !

Nous ne vous demandons pas une orthographe irréprochable et les informations renseignées ne sont pas engageantes, cela signifie que vous ne devrez pas les réaliser impérativement, si vous n'allez pas au bout de vos projets ce n'est pas grave ! Alors n'hésitez pas à décrire tout ce que vous aimeriez faire, «**dans un monde idéal**»



Attention !

Ce document vous permet de vous entraîner à remplir votre dossier mais ne constitue en aucun cas une demande de dépôt de dossier officielle.

Etape 1

Votre Junior Association

Coordonnées de la JA



L'adresse de votre JA :

Ici, il faudra renseigner l'adresse à laquelle nous pourrons vous envoyer tous nos courriers.

Nom et coordonnées de votre Junior Association

Nom ou structure de votre Junior Association :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone : [][][][][][][][][][] E-mail :

Site internet, compte Insta, TikTok, de la JA :

Votre projet :

Parlez-nous de votre Junior Association

Vous pouvez, par exemple, décrire vos projets, nous expliquer comment est née l'idée de devenir une Junior Association, nous dire comment vous avez choisi le nom de votre Junior Association etc...

.....

.....

.....

.....

.....

Comment organisez-vous votre Junior Association ?

Vous pouvez nous dire, par exemple, qui prend les décisions ? Comment sont choisi-e-s les représentant-e-s ? Quel est leur rôle ? etc...

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous un règlement ou une charte ?

OUI	NON
-----	-----

Avez-vous un planning de vos actions ?

OUI	NON
-----	-----

A chaque fois, vous pourrez ajouter en pièce jointe ces documents, qui nous permettrons de mieux comprendre votre projet !

Etape 2

Composition de la JA

Les Accompagnateur·ice·s

En créant une Junior Association, vous êtes libres de choisir (ou non) un·e adulte de confiance dans votre entourage, qui vous accompagnera dans la réalisation de votre projet et la découverte de la vie associative. Nous appelons cette personne votre accompagnateur·ice Local·e. Si c'est le cas, vous devrez renseigner ses coordonnées.

- OUI : indiquez ses coordonnées** (si votre accompagnateur·ice suit d'autres JA, vous pouvez récupérer sa fiche)

Nom : Prénom :

Organisme (structure) :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone : [][][][][][][][][][] E-mail :

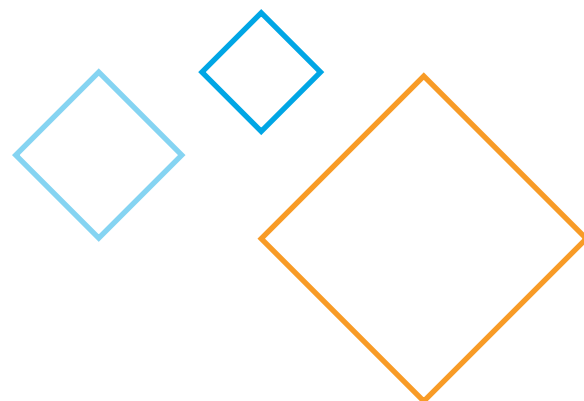
Accompagne-t-il d'autres Juniors Associations ? OUI NON

- NON : En souhaitez-vous un ?** OUI NON

Votre Relais Départemental·e

Le RNJA s'appuie sur un réseau de Relais Départementaux·ales, contacts privilégié·e·s pour accompagner les Juniors Associations. Ce sont des professionnel·le·s issu·e·s d'associations membres du RNJA, des partenaires du RNJA ou encore des services de l'État, présent·e·s sur l'ensemble des départements de France métropolitaine et ultramarins. Ils et elles ont un rôle de conseil et d'accompagnement dans vos démarches. Pour votre habilitation ou réhabilitation, vous devez les rencontrer pour parler de vos projets.

Vous pourrez, à cette étape, sélectionner votre Relais Départemental·e



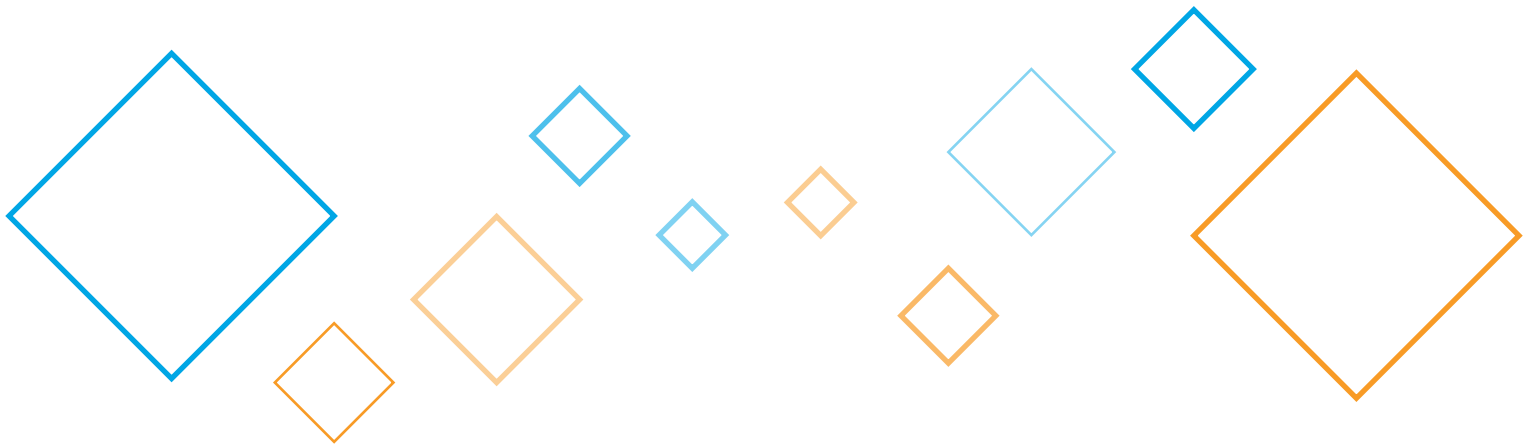
Pour finir

Toute cette partie représentera **la première étape du dossier d'habilitation**.

Le dossier d'habilitation, pour être complet, comportera :

- ◇ les engagements respectifs (vous aurez un modèle en ligne) ;
- ◇ la fiche diagnostic APAC (vous aurez des conseils pour la remplir en ligne) ;
- ◇ la cotisation par chèque ou via HelloAsso ;
- ◇ la rencontre avec votre Relais Départemental·e.

Bon courage, vous verrez, ce n'est pas aussi difficile que ça ! Et n'oubliez pas que votre Relais Départemental·e est là pour vous accompagner dans ces démarches.



Scannez le QR code pour aller directement faire
vosre demande officielle d'habilitation !

